

Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



Dimanche
04/05/2025

Le Temps pascal, de Pâques à la Pentecôte: **NAÎTRE AUJOURD'HUI À LA VIE DE DIEU...**

Le temps pascal: 7 semaines et 1 jour (soit 50 jours) ; 7 dimanches et le 8^{ème} dimanche qui célèbre la Pentecôte (du grec pentekoste : cinquantième). 8 dimanches pour entrer dans le mystère de la résurrection et nous préparer à recevoir l'Esprit Saint . Pendant « sept dimanches »... nous entrons dans le mystère de la résurrection du Seigneur. Nous chantons des « Alléluia » plus solennels. Nous allumons le cierge pascal, signe de la présence du Christ ressuscité à son Église. Nous lisons, pas à pas, les Actes des Apôtres. Nous sommes invités à la suite des premiers chrétiens à devenir des disciples et des apôtres du Christ ressuscité.

Depuis le III^e siècle, la célébration de Pâques se prolonge sur cinquante jours jusqu'à la Pentecôte où l'on célèbre le don de l'Esprit Saint. Saint Irénée disait que ces cinquante jours « forment un seul et unique jour de fête ... qui a la même portée que le dimanche ». Ce temps pascal commence avec Pâques et dure 8 dimanches. Saint Basile nommait cette octave de dimanches, « une semaine des semaines» et insistait sur son caractère eschatologique. C'est un temps qui permet au mystère pascal de se déployer.

Tous les dimanches constituant le temps pascal sont considérés comme «dimanche de Pâques» et non «après Pâques».

Le cierge pascal, symbole du Christ ressuscité, reste allumé et l'Alleluia ne cesse de retentir. La couleur liturgique est le blanc et le doré qui rappellent les vêtements des anges au matin de Pâques et ceux des ressuscités habitant la Jérusalem céleste (Ap 7, 9s).

50 jours nous sont offerts pour entrer dans ce mystère de la résurrection. Au premier jour, nous entendons l'évangile où les femmes vont au tombeau et ne trouvent pas le corps de Jésus. Elles deviennent messagères de la Bonne Nouvelle (**vigile pascale**). Marie-Madeleine va au tombeau, le trouve vide et revient vers les apôtres pour les prévenir. Pierre et Jean se rendent au tombeau. C'est l'appel à la foi : le disciple que Jésus aimait entre dans le tombeau : « Il vit, et il crut » (**dimanche de Pâques**).

La première semaine de Pâques, chaque jour, l'évangile nous livre un récit où Jésus ressuscité se montre à ses disciples qui sont appelés à entrer dans sa paix : « La paix soit avec vous ! » Ils sont aussi invités à vivre avec Lui, à croire en sa résurrection et à en témoigner.

Le deuxième dimanche de Pâques (dimanche de la miséricorde) continue dans le même sens : les dix voient le ressuscité venir à eux, se faire reconnaître mais Thomas n'est pas là. Alors le huitième jour, Jésus revient et montre ses mains et son côté, plus particulièrement à Thomas.

Le troisième dimanche de Pâques, nous lisons à la messe le récit des disciples d' Emmaüs. Avec eux, nous sommes appelés à rencontrer le Christ dans sa Parole et dans l'eucharistie.

Les dimanches suivants, nous continuons d'approfondir le mystère de la résurrection à partir de la vie du Christ dans l'évangile de Jean relu à la lumière de la résurrection. Jésus ressuscité est « la porte des brebis » (**quatrième dimanche**), « le Chemin, la Vérité et la Vie » (**cinquième dimanche**).

Nous continuons de cheminer avec le Christ Ressuscité. Il nous appelle à Lui rester fidèle et nous promet le don de l'Esprit-Saint : « Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre défenseur » (**sixième dimanche de Pâques**). Il nous fait partager sa prière et nous prépare à l'absence. Il va retourner auprès du Père « Père, glorifie ton Fils » et il prie pour ses disciples (**septième dimanche de Pâques**). Et le huitième dimanche, le jour de la Pentecôte, Jésus nous appelle à Lui pour recevoir l'Esprit Saint (**Vigile de Pentecôte**). Jésus envoie l'Esprit sur les apôtres (**dimanche de Pentecôte**). Nous sommes centrés sur le Christ qui envoie les apôtres et leur donne son Esprit : « La paix soit avec vous ! De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. » Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : « Recevez l'Esprit Saint... » **L'Ascension** fait partie des 50 jours du temps pascal. Cette fête se situe dix jours avant la Pentecôte. Elle nous tourne plus radicalement vers l'évangélisation: « **Allez ! De toutes les nations faites des disciples...** »

PARTICULARITÉS LITURGIQUES DU TEMPS PASCAL

Pendant le temps pascal, la joie du mystère de la Résurrection, du triomphe de la vie et de l'amour sur la mort et le péché est exprimée à travers plusieurs symboles liturgiques :

- **Cierge pascal** : bénî à la **Vigile pascale**, marqué de la croix du sacrifice, des symboles de l'éternité (Α et Ω, commencement et fin de toutes choses, première et dernière lettre de l'alphabet grec) et des chiffres de l'année en cours dans laquelle se déploie le salut donné par le Christ ; il reste allumé pendant ces 50 jours. Pendant ces sept semaines, les fidèles se souviennent d'avoir reçu la lumière de la flamme du cierge pascal ; ils entendent Jésus dire « Je suis la lumière du monde » (Jn 8, 12) « venu pour éclairer tout homme » (Jn 1, 9). Et ils pensent au Christ qui les « a fait passer des ténèbres à son admirable lumière » (1 P 2, 9), et qui les a choisis pour être « la lumière du monde » (Mt 5, 14). **On ne l'éteindra qu'après la messe de Pentecôte, et il sera rallumé pour les baptêmes et les funérailles.**

- **Aspersion** : pendant le temps pascal particulièrement, l'aspersion peut constituer la préparation pénitentielle « en mémoire du baptême » c'est-à-dire en mémoire du passage de la mort à la vie.



LES RÈGLES QUI RÉGISSENT LE CONCLAVE

La constitution apostolique sur la vacance du siège apostolique et l'élection du pontife romain, Universi Dominici Gregis (le Pasteur de tout le troupeau du Seigneur), publiée par Jean-Paul II le 22 février 1996, a apporté quelques modifications au conclave. Son périmètre a été étendu à une partie importante de la Cité du Vatican, améliorant ainsi les conditions de vie des cardinaux électeurs, autrefois très austères.

Jean-Paul II a maintenu la règle du secret absolu. Universi Dominici Gregis prend en compte les avancées technologiques pour garantir l'isolement des cardinaux. Entre autres choses, il est prévu que le Camerlingue fasse vérifier qu'aucun moyen d'espionnage n'ait été dissimulé dans la chapelle Sixtine. Les cardinaux électeurs sont tenus de vivre dans l'isolement le plus complet : ils ne peuvent pas utiliser le téléphone, ils renoncent à toute correspondance écrite, ils ne peuvent pas lire les journaux, ni regarder la télévision, ni recourir à aucun autre moyen de communication ou d'information. La constitution apostolique confie au Camerlingue l'inviolabilité du périmètre dévolu au conclave. Il est aidé, à l'extérieur de ce périmètre, par le Substitut de la Sécrétairerie d'État. Cette collaboration a pour but de prévoir que les cardinaux électeurs ne puissent être approchés par personne, notamment pendant leurs déplacements entre la maison Sainte-Marthe et la chapelle Sixtine. Une autre modification apportée par Universi Dominici Gregis concerne le mode de scrutin, limité par Jean-Paul II au vote à bulletin secret. La constitution apostolique, par certaines dispositions, s'efforce d'organiser le vote et d'empêcher qu'un conclave ne dure excessivement.

Le commencement du conclave. Le collège des cardinaux fixe, lors des Congrégations générales, la date du commencement du conclave. La constitution apostolique Universi Dominici Gregis impose néanmoins que les opérations de vote débutent entre le 15^e et le 20^e jour après la mort du Pape ou à l'annonce de la renonciation effective au Siège apostolique. À la date fixée pour le commencement du conclave, les cardinaux électeurs célébrent d'abord, dans la matinée, une messe solennelle dans la basilique Saint-Pierre. Dans l'après-midi, ils se rendent en procession à la chapelle Sixtine, au chant du Veni Creator. Dans la chapelle Sixtine, ils prêtent serment de respecter les règles fixées par Universi Dominici Gregis. Puis un ecclésiastique préalablement choisi adresse aux cardinaux une méditation concernant la responsabilité qui leur incombe. La chapelle Sixtine est alors fermée. Seuls y demeurent les cardinaux électeurs qui peuvent décider de procéder à un premier vote. Pour cette première journée de conclave, un seul scrutin est prévu. Si celui-ci n'aboutit pas d'emblée à l'élection, les trois jours suivants pourront compter jusqu'à deux scrutins par demi-journée ; elle comprend notamment un serment, que prononce chaque votant au moment de déposer son bulletin dans l'urne déposée sur l'autel de la chapelle Sixtine : « Je prends à témoin le Christ Seigneur, qui me jugera, que je donne ma voix à celui que, selon Dieu, je juge devoir être élu. » Le Camerlingue brûle les bulletins après leur décompte. Les relevés des votes sont remis au Camerlingue qui les dépose, avec le compte rendu de l'élection rédigé par la Congrégation particulière, dans des archives auxquelles seul le nouveau pape pourra autoriser l'accès.

Combien de temps dure un conclave ? Si au bout des quatre premiers jours (soit 12, voire 13 scrutins si les cardinaux ont décidé de voter dès l'après-midi du premier jour), aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, les opérations de vote sont suspendues pendant une journée consacrée à la prière, aux échanges, et à une méditation prononcée par le premier cardinal de l'ordre diaconal. Les opérations de vote reprennent le lendemain, pour une série de sept scrutins maximum, répartis sur deux jours. Cette séquence peut être encore deux fois répétée. Le premier cardinal-prêtre puis le Doyen conduisent les méditations des deux journées de réflexion qui seraient ménagées dans le cas où le conclave devrait se prolonger. Si au 13^e jour du conclave (soit un maximum de 34 scrutins), aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, la constitution apostolique Universi Dominici Gregis donne

aux cardinaux la faculté d'élire le pape à la majorité absolue. Au moment de voter, chaque cardinal se tient devant l'image du Jugement dernier de Michel-Ange et jure solennellement devant Dieu de désigner celui qu'il croit être le choix de Dieu pour l'Eglise. Les cardinaux peuvent aussi limiter le choix aux deux noms ayant reçu le plus grand nombre de voix lors du scrutin précédent. Avec ces dispositions, le conclave ne devrait pas durer plus d'une quinzaine de jours.

L'inauguration du pontificat : la fumée blanche, « Habemus Papam » Le Doyen (actuellement, le cardinal Giovanni Battista Re) sollicite le consentement de l'élu et le nom qu'il souhaite porter. Si le Doyen est lui-même l'élu, c'est le cardinal-évêque ayant le plus d'ancienneté qui sollicite son consentement. L'élu reçoit la charge pontificale dès le moment de son acceptation, à condition qu'il soit déjà évêque. Si tel n'était pas le cas, il serait immédiatement ordonné. Des gestes, des symboles et des événements marquent le début du nouveau pontificat. En premier lieu, le Pape revêt les vêtements blancs, couleur héritée du pape Pie V, au XVII^e siècle. On informe les fidèles de l'élection, en produisant une fumée blanche qui s'échappe de la cheminée de la chapelle Sixtine, et en faisant sonner les cloches de la basilique Saint-Pierre. Puis le cardinal proto-diacre (le premier des cardinaux dans l'ordre diaconal, actuellement le cardinal Mamberti) annonce le nom de l'élu à la fenêtre de la basilique Saint-Pierre. Le nouveau pape se présente à la foule et donne sa première bénédiction Urbi et orbi, fameuse bénédiction donnée « sur la ville [de Rome] et le monde », qu'on reçoit également le jour de Noël et le jour de Pâques. Dans les semaines qui suivent son élection, il revient au Pape de célébrer deux messes solennelles, l'une à la basilique Saint-Pierre (ou plutôt sur la place Saint-Pierre, pour permettre le rassemblement de la foule), et l'autre à la cathédrale de Rome, Saint Jean du Latran. Avec la messe célébrée à la cathédrale de Rome, c'est le nouvel évêque de Rome qui se présente à son diocèse. Ce ministère local implique une responsabilité primatale pour l'Eglise entière : l'évêque de Rome est le pape de l'Eglise catholique. La messe célébrée place Saint-Pierre manifeste ce ministère universel. Le cardinal O'Malley (présent au conclave de 2013) témoigne sur le conclave : « Sur base de mon expérience, ce n'était en rien un théâtre de manigances politiques pour faire élire son candidat. » C'est comme « une retraite d'une intensité rare, rythmée par la prière, le silence et l'écoute d'enseignements spirituels » « Les cardinaux ont une profonde conscience de leur responsabilité devant Dieu et l'Eglise », « Tout au long du processus, nous savions que des millions de catholiques dans le monde priaient pour que l'Esprit Saint nous guide dans nos délibérations. »

« ET MOI, JE TE LE DÉCLARE :

TU ES PIERRE, ET SUR CETTE PIERRE
JE BÂTIRAI MON ÉGLISE ;
ET LA PUISSANCE DE LA MORT
NE L'EMPORTERA PAS
SUR ELLE. »

Mt 16, 18





Agenda du 05/ au 11/05/2025

Lun 05	8h45 Laudes à Tourrette	18h Adoration et 18h30 Vêpres chapelle Blanche
Mar 06	8h45 Laudes à Tourrette	18h Adoration et 18h30 Vêpres chapelle Blanche
Merc 07	8h45 Laudes à Tourrette 18h Messe Saint André	18h Adoration et 18h30 Vêpres chapelle Blanche
Jeu 08	8h45 Laudes à Tourrette Pas de Messe Salettes Aspremont Commémoration victoire de 1945 Messe à Tourrette à 10h Messe à St André 10h	9h - 17h Credo Challenge pour l'aumônerie des 5ème: 18h Adoration et 18h30 Vêpres chapelle Blanche
Vend 09	8h45 Laudes à Tourrette Pas de Messe Chapelle Noire Pas de Messe à Tourrette	Inauguration et bénédiction de la chapelle St Claude à Aspremont par Mgr J PH Nault en présence des autorités.
Sam 10	8h45 Laudes à Tourrette 11h messe Camp Soubran (Tralatorre)	18h Adoration et 18h30 Vêpres chapelle Blanche
Dim 11 <small>4ème Dim Pâques</small>	Fête patronale 10h30 messe à Aspremont (Voir programme ci-joint)	18h Adoration et 18h30 Vêpres chapelle Blanche

Carnet Paroissial

Nous confions à la miséricorde de Dieu
le pape FRANCOIS qu'il a appelé auprès de lui.

Nous rendons grâce pour le baptême de
Nino et Livia Bianchini

Que Dieu le Père de Miséricorde soit présent dans cette maison de prière et par la grâce de l'Esprit Saint qu'il purifie notre cœur, temple vivant dont Il fait sa demeure...

Répands, Seigneur, ta bénédiction sur cette église que Tu nous as donné la joie de rénover et d'embellir. Accorde à tous les fidèles qui s'y rassembleront d'accueillir Ta Parole, de participer à Tes mystères et de saisir ainsi la présence vivante de Ton Fils qui a promis d'être au milieu des croyants rassemblés en Son Nom.

Amen

ORGANISATION DU CATÉCHISME POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025

Une première rencontre s'est déroulée ce mardi après-midi.

Echanges fructueux (merci aux participants !)

- autour du constat des forces et faiblesses de nos catéchismes actuels
- autour du contexte dans lequel les propositions sont faites aux enfants: sécularisation, rupture de la transmission et en même temps des signes d'attente spirituelle réels chez les enfants qui ont faim et soif...
- autour des perspectives dessinées par le curé quant aux rythmes et calendrier
- autour de l'implication des parents
- travail avec l'aide de la responsable diocésaine sur un programme commun de catéchisme sur l'année
- examen des quatre parcours proposés
- le choix s'est porté sur le parcours: **Dieu dans nos vies...** Les points positifs qui ont guidé ce choix: parcours sur 3 ans, pour les 8 à 11 ans, au service d'une catéchèse kénygmatique, enracinée dans le cycle liturgique et le temps de l'enfant avec calendrier mensuel - support enfant, livret accompagnateur et site internet et version numérique pouvant être téléchargée - supports actualisés chaque année - 3 modalités de mise en œuvre : rencontre hebdo, rencontre bimensuelle...

Prochaine rencontre du groupe de travail
Mardi 20 Mai à 14h au presbytère de Tourrette.

Fête paroissiale de la Saint Pons
Aspremont Espace Caravadossi près de la salle des Fêtes

Dimanche 11 Mai 2025 à partir de 9h30

PROGRAMME

- 9h30 Accueil
- 10h Échange en petits groupes sur les projets paroissiaux de la rentrée animés par l'EAP.
- 10h30 Célébration eucharistique avec les enfants des catéchismes.
- 11h45 Apéritif offert par la commune d'Aspremont
- 12h Repas partagé: chacun apporte du salé, du sucré à partager
- 13h30 Jeu festif inter-clocher
- 15h30 Fin

OUVERT À TOUTS VENEZ NOMBREUX !

Informations Horaires et services

Consulter la page 3, agenda de la semaine, pour horaires, célébrations et réunions

ACCUEIL SECRÉTARIAT (SACREMENTS, INFORMATION)

SECRETARIAT CENTRAL

15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens - du lun. au ven. de 9h à 12h

Tel: 04 97 14 86 39- En cas d'urgence: Tel 07 61 16 76 87

PERMANENCES , ACCUEIL, INFORMATION, RÉFÉRENTS "VEILLEURS"

ASPREMONT



Le jeudi à 17h30 Chapelet - Adoration - 18h Messe

Église Saint-Jacques, Chapelle Saint-Claude, Sanctuaire Notre-Dame des Salettes

contact: secrétariat paroissial - tél: 04 97 14 86 39

LEVENS



Du lundi au dimanche (sauf vendredi) 18h Adoration suivie de la prière des vêpres à 18h30 à la chapelle Blanche
Le Vendredi - Chapelle Noire à 17h30 Chapelet - Adoration - Messe 18h

Église Saint-Antonin, chap. Noire, chap. Blanche, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue.

contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56

DURANUS



Le mercredi - Messe 18h

Église ND de l'Assomption, Chapelle Saint-Michel

contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56

ST ANDRÉ DE LA ROCHE



Le samedi Messe à 18h (voir en page 3 agenda)

Église St-André et Ste-Claire, accueilpresbyterestandre@nice.catholique.fr - tél 04 93 54 71 26

contact: "Veilleur" Claude BOSETTI - tél : 06 62 69 50 06

SAINT BLAISE



Le samedi Messe à 18h (voir en page 3 agenda)

Église Saint Blaise:

contact: "Veilleur" Catherine GHIRLANDA - tél : 06 11 50 53 01

TOURRETTE LEVENS



Du lundi au samedi prière des Laudes à 8h45 à l'église

Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe 17h30

Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caïre, chapelle Saint Antoine

contact: "Veilleur" Isabelle HESSE - tél : 06 77 05 18 61

DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ Baptême: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le tout premier R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et les modalités de la préparation (3 étapes)

2/ Mariage: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1^{er} R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et organiser la préparation

CATECHISME ET AUMONERIE

Catéchisme: 1^{er} contact: veilleurs dans les communautés pour info et inscription

Aumônerie: collèges: contact I.HESSE tél : 06 77 05 18 61

FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

ACTES CANONIQUES

Demandes d'extraits et attestations par courrier, tel, ou e-mail au secrétariat central (pas dans les accueils locaux)

Notaire: Marie Dominique BEY archivistpons@gmail.com.

Toute demande nous sera adressée par courrier et accompagnée d'une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du destinataire

DEMANDE DE MESSE

à faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

Rencontrer les prêtres et le diacre de la paroisse: pour un entretien spirituel ou le sacrement du pardon

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - **Le Père Marc** reçoit sur rendez-vous.

CURÉ

P. FRANÇOIS BANVILLET

07 61 16 76 87

franb06@orange.fr

VICAIRE

P. MARC TONGALAHY

07 53 55 07 61

marctongalahy48@gmail.com

DIACRE:

JEAN-MARIE PANIZZI

06 38 24 17 99

jeanmariepanizzi@gmail.com



stpons@nice.catholique.fr



<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>